



Compte rendu de réunion

Comité Directeur du 14 janvier 2024

Présents : Lionel Allasio, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Abel Dos Santos, Gisèle Gallet, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Michel Terpand. Thierry Broucke

Excusés : Armando Cabreira, Marion Veyrac, Claudie Gallet, Muriel Terpand, Bernard Barascud, Frédéric Desplats, Thérèse Droui, Guy Ledrappier, Carole Bérail, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Michel Henner (Médecin), Maurice Dejean. Nicolas Jonette, CTSR

Ordre du jour :

Statuts, règlement intérieur

Préparation de l'AG du 17/02/2024

Où ?

AG extraordinaire pour modification des statuts

AG ordinaire

Plan de présentation, qui fait quoi ?

- Questions diverses

1. Etude des statuts

Relecture des statuts article par article.

Lecture du règlement intérieur.

Les documents travaillés seront envoyés avec la convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2. AG

- Etude devis pour les salles et la restauration.

Lan Despeyroux se charge d'appeler deux restaurants à Labège.

- Convocations AG et Age

- Vincent Denhez présente les comptes à diffuser pour l'AG et donne quelques explications.

- Plan de présentation cf document joint

3. Projets 2024

Pour mener à bien les projets 2024, il semble judicieux de réguler certaines dépenses.

Lionel Allasio propose une baisse du montant des récompenses pour les podiums aux France et à l'International, ainsi qu'un réaménagement des aides aux déplacements pour les équipes de club

Une diminution de 25% pour les primes aux champions est proposée.

Les aides au déplacement pour les équipes deviennent : D1 500€, D2 250€, Jeunes et Parcours 350€

Vote : Pour 12 Abstention 1

Les projets 2024 concernent principalement le parcours, les féminines, le para tir à l'arc, la commission sportive avec le régional Poussins et le challenge par départements

-Trophée des Pyrénées : 2 rencontres campagne en France (Albi), en Espagne (Barcelone)

4 archers par équipe, 1 équipe féminine, 1 masculine

La participation du CRTAO serait l'accueil des deux équipes espagnoles, le déplacement des équipes françaises et leur inscription au concours d'Albi. Le budget prévisionnel de 2500€ ne doit pas être dépassé.

Certains trouvent cela cher, d'autres regrettent le manque de développement du tir campagne en Occitanie

Vote : Pour 12 Abstention 1

On essaie, et on analysera